



LA SEINE À VÉLO : PRÈS DE CHEZ VOUS !

Concertation préalable à la Déclaration d'Utilité Publique. Février à Juin 2023



La Seine
à Vélo
De Paris à la Mer



La Seine à Vélo

c'est + de **130**
communes traversées



Le Havre



Rouen

Villequier

Honfleur

Jumièges

Léry Poses

Deauville



+ de **500** km
d'itinéraires cyclables



Pédaler au rythme du fleuve

Plus de 500 km d'itinéraires cyclables aménagés le long de la Seine ou à proximité immédiate permettront de relier à vélo Paris au Havre et à Deauville.

15

collectivités engagées

De la Ville Lumière à la Côte normande, en passant d'un méandre à l'autre, par Rueil-Malmaison, ville impériale, Chatou, Croissy, terres impressionnistes, Conflans-Sainte-Honorine, capitale de la batellerie française, Giverny, berceau de l'Impressionnisme, Rouen et sa superbe cathédrale gothique, Honfleur un des plus jolis ports français au débouché de l'Estuaire, le nouvel itinéraire cyclable proposera une expérience inoubliable à des touristes originaires de France, d'Europe et du monde.

La Seine à Vélo, inscrite au Schéma National des Véloroutés et Voies Vertes (SN3V), est née en 2015. Cet itinéraire traverse huit départements : Paris, la Seine-Saint-Denis, les Hauts-de-Seine, les Yvelines, le Val-d'Oise, l'Eure, la Seine-Maritime et le Calvados. Il permettra à ses utilisateurs de traverser en toute tranquillité des sites très emblématiques du patrimoine naturel, architectural, culturel et industriel français à la renommée internationale. La Seine à Vélo entend contribuer au rayonnement touristique de la Vallée de la Seine et à son développement économique.

Les Andelys

La Roche-Guyon

Vernon-Giverny

Conflans-Sainte-Honorine

Val Parisis

Mantes-la-Jolie

Saint-Denis

Rueil-Malmaison

Paris





DATES CLÉS

2015

**Naissance du projet
La Seine à Vélo**

Juillet 2016

**1^{re} réunion des élus
concernés par le projet**

Octobre 2017

**Constitution du
comité d'itinéraire**

Octobre 2020

**Lancement de l'itinéraire avec
des sections provisoires**

2021

**Démarrage des études de
conception et des études
environnementales**

2023

Lancement de la concertation

2024 - 2025

**Travaux
d'aménagements cyclables**

Itinéraire principal :

— Existant

..... À créer

Boucle locale :

..... À créer





ÉTAT DES LIEUX



Sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie



Val-de-la-Haye

La Seine à Vélo traverse 28 communes du bord de Seine sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie pour un linéaire total de 110 kilomètres de Saint-Pierre-les-Elbeuf au Trait. Des aménagements cyclables ont déjà été réalisés ces dernières années à l'image de la boucle de Roumare (2016), la voie verte Duclair-Le Trait (2019), le boulevard de l'Ouest (2018) et doivent être complétés par de nouveaux aménagements sur l'ensemble de l'itinéraire de La Seine à Vélo.

Afin de sécuriser les déplacements des usagers sur La Seine à Vélo, la Métropole Rouen Normandie privilégie le développement d'aménagements cyclables en site propre (pistes cyclables, voies vertes) conformément au cahier des charges national véloroutes et voies vertes partout où cela est possible sur l'itinéraire principal. Une boucle locale dotée d'un jalonnement spécifique viendra compléter cet itinéraire.



Un itinéraire touristique

La Vallée de la Seine sur le territoire métropolitain possède un patrimoine naturel et culturel dense et varié la rendant très attractive. Après Elbeuf et son riche passé industriel, vous découvrirez un premier méandre de la vallée de la Seine marqué par ses falaises de craie et les pelouses calcicoles d'Orival. Vous rejoindrez ensuite la capitale normande et sa majestueuse cathédrale avant d'entrer dans le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande à la découverte de toute une variété de paysages le long des chemins de halage. Quelques coups de pédales plus loin apparaît La Bouille, village si cher à Hector Malot, puis vous pourrez continuer votre chemin sur la route des fruits. Après une halte dans la charmante localité de Duclair, vous pourrez rejoindre l'abbaye de Jumièges, véritable chef-d'œuvre de l'art roman, ou poursuivre vers Le Trait par la forêt.

Orival

La Bouille



Quais de Rouen



Objectifs de la concertation

Pourquoi réaliser une concertation ?

Le projet de La Seine à Vélo nécessite la réalisation d'études réglementaires visant à appréhender l'impact du projet sur l'environnement ainsi que l'établissement d'une Déclaration d'Utilité Publique (DUP). Dans ce contexte, une concertation préalable est proposée par la Métropole afin d'associer le public à la démarche de conception du projet. Cette concertation doit permettre de confronter des points de vue, des attentes parfois divergentes entre les habitants et les futurs usagers.

Quelle forme prendra la concertation ?

La concertation prendra la forme d'une réunion publique de présentation et d'ateliers de proximité permettant la rencontre avec les citoyens souhaitant y participer. D'autre part, un questionnaire en ligne permettra de recueillir certaines attentes pour le projet de La Seine à Vélo.

Faut-il participer à cette concertation ?

Oui ! Car cette concertation a pour objectif de présenter le projet de La Seine à Vélo dans les communes de la Métropole Rouen Normandie à l'ensemble des participants (qu'ils soient riverains, habitants, futurs usagers, membres d'associations cyclistes, commerçants etc...). S'agissant d'un projet traversant intégralement le territoire métropolitain, il est nécessaire pour la maîtrise d'ouvrage de recueillir les avis des futurs usagers et riverains selon les secteurs et travailler sur les solutions envisageables.



Planning de la concertation

ATELIERS PARTICIPATIFS dans les communes

9 février

Réunion publique de lancement de la concertation

16 mars

Fin des questionnaires en ligne

31 mai

Juin

Bilan de la concertation



Infos et inscriptions aux ateliers près de chez moi

[www.jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr/
concertation-publique/la-seine-velo-pres-de-chez-vous](http://www.jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr/concertation-publique/la-seine-velo-pres-de-chez-vous)

